



**POSITION DE L'INDUSTRIE DU CRABE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
CONCERNANT LA BALEINE NOIRE ET
LA PÊCHE AU CRABE DES NEIGES**

Comité permanent des pêches – OTTAWA – le 25 octobre 2018



Préparée conjointement par

- Association des crabiers acadiens inc.
- Association des pêcheurs professionnels crabiers acadiens
- Crabiers du Nord-Est inc.
- L'Union des pêcheurs des Maritimes
- Transformateurs de crabes du Nouveau-Brunswick



Résultats recherché

- Améliorer les mesures de gestion des baleines noires pour assurer à la fois une pêche au crabe ordonnée et une protection efficace des baleines pendant la saison 2019
- Leçons de la saison de pêche 2018
 - défis logistiques imposants et pêcherie extrêmement difficile.
 - conséquences sociales et économiques négatives surtout pour les usines
 - membres de l'industrie exclus du processus décisionnel du MPO
 - confiance des intervenants ébranlée



Résultats recherchés

- On veut favoriser un effort de réelle collaboration avec le MPO et notre motivation première est la coexistence saine des baleines noires avec la pêche du crabe



Mesures de gestion à garder pour 2019

- Une date commune d'ouverture de la pêche
- Mesures de restriction de la vitesse des navires
- Le marquage des cordages et des bouées (pas seulement dans sGSL)
- Exigence de déclarer les engins perdus au MPO
- Rencontres hebdomadaires entre l'industrie et le MPO
- Importance de repérer et d'éliminer les câbles qui flottent sur l'eau.




Mesures de gestion à garder pour 2019

- Importance de dégager les glaces dans les ports de mer du Nord du Nouveau-Brunswick aussitôt que possible et de n'ouvrir la pêche que lorsque l'ensemble des pêcheurs et des flottilles peuvent naviguer en toute sécurité.



Zones de fermeture gérées en fonction de la présence d'agglomérations de baleines

- Stratégie plus flexible de gestion des fermetures de zones basée sur une agglomération de plus d'une baleine.
 - Les baleines se concentrent dans certaines zones très importantes de pêche au crabe.
 - Les baleines tendent à se déplacer dans certains endroits pour s'alimenter et à y demeurer pour plusieurs jours, voire plusieurs semaines.
- 



Zones de fermeture gérées en fonction de la présence d'agglomération de baleines

- ▶ Intégrer le plus tôt possible les données additionnelles recueillies en 2018 pour modéliser l'évolution du mouvement et de la présence des baleines dans le Golfe en 2018
- ▶ Utiliser cette modélisation pour vérifier d'autres scénarios possibles de fermeture de zones pour 2019



Nouveaux scénarios à vérifier en prévision de la saison 2019

- Cet exercice de modélisation devrait permettre d'identifier des mesures mieux adaptées à la pêche tout en maximisant la protection des baleines en illustrant :
- les possibilités de réduire les dimensions des zones de fermetures;
- les possibilités de réduire efficacement la durée des fermetures;
- les possibilités d'utiliser uniquement la formule des fermetures dynamiques
- les possibilités d'appliquer des scénarios de déclenchement de fermetures à plus d'une baleine (*i.e.* 2 ou 3 baleines).



Nouveaux scénarios à vérifier en prévision de la saison 2019

- ▶ Cet exercice de modélisation devrait permettre d'identifier des mesures mieux adaptées à la pêche tout en maximisant la protection des baleines en illustrant :
- ▶ les possibilités de changer l'agencement des fermetures statiques et dynamiques en faisant d'abord appel à des fermetures dynamiques jusqu'à ce que la présence des baleines se soient stabilisées dans un espace plus précis à l'intérieur de la zone de nourriture comme cela s'est produit en 2018.
- ▶ Une fois cet espace identifié, choisir la dimension de protection voulue autour de cet espace délimitant ainsi une zone statique d'exclusion jusqu'à la fin de la saison.



Durée des fermetures dynamiques réduite à 7 jours (ou moins)

- ▶ Les baleines peuvent parcourir des dizaines de kilomètres par jour et donc ont de grandes chances d'être en déplacement lorsqu'elles sont observées par les patrouilles.
- ▶ Ces baleines peuvent déjà avoir quitté la zone fermée lorsque la mesure de gestion est prise!
- ▶ Une absence d'observation de baleines dans une telle zone pendant 7 jours devrait justifier la réouverture de celle-ci
- ▶ Cependant, si les baleines sont observées dans une zone fermée l'ouverture sera repoussée d'un 7 jours additionnel.




Délai d'évacuation des zones fermées augmentée à 72 heures.

- Un délai de 72 heures permettra d'assurer une évacuation des casiers de façon réaliste et sécuritaire pour tous les membres de l'équipage.



Formation d'un groupe local de désempêtrément des baleines noires

- ▶ Faire appel à un groupe formé pour le désempêtrément en provenance de l'extérieur de la région n'est certes pas la solution la plus efficace pour un mammifère marin en détresse.
- ▶ Il serait important de former des équipes locales qui pourraient se déplacer sur les lieux le plus rapidement possible afin d'augmenter les chances de survie des baleines empêtrées



Révision du processus décisionnel afin d'améliorer préparation à la pêche

- Besoin d'un processus consultatif et décisionnel du ministère qui soit mieux adapté aux réalités de la pêche.
- Le ministère et les intervenants doivent s'entendre sur quelles mesures de gestion doivent être annoncées plus tôt que plus tard.
- La révision scientifique par les paires pour les baleines noires doit être transparente et inclure une participation de l'industrie



QUESTIONS / COMMENTAIRES